Fédération Française des Echecs Ligue du Centre Val de Loire CIRCULAIRE 2009-09-16

I. Directeurs de groupe :

Directeur Technique Régional : Denis SELLAM (denis.sellam@laposte.net)

Directeur N4: Alain JOUVE (jouve.alain@neuf.fr)

Directeur R1: Vincent DZIEDZICZAK (dziedziczak.vincent@wanadoo.fr)

Directeur R2: Thierry BERNARDIN (bernardin.thierry@neuf.fr)

II. Rappels des circulaires précédentes

 Tout problème doit être immédiatement remonté au Directeur Technique Régional et au directeur de groupe.

- Tout joueur participant aux Championnat de France des Clubs doit être licencié A dés la 1^{ère} ronde sous peine de forfait.
- L'équipe première nommée dans le calendrier établi par le directeur de groupe a les blancs sur les échiquiers impairs et les noirs sur les échiquiers pairs.
- L'équipe se déplaçant doit contacter le club accueillant pour vérifier que la rencontre se déroulera sans problème (effectivité de la rencontre, horaire d'accueil, suffisance de matériel, etc.).
- En cas de match à mi-distance, les deux équipes se déplaçant doivent contacter le club accueillant.
 Les deux équipes amènent leur matériel (échiquiers, pendules et feuilles de parties) pour la moitié de leur équipe plus un.
- En cas d'absence ou de défaut de matériel, l'équipe fautive subit un forfait administratif aux derniers échiquiers concernés. Pensez aux piles de vos pendules.
- Les feuilles de match doivent être renseignées le plus lisiblement possible pour ne pas permettre de litige à la relecture (nom, numéro de licence, score). Il est préférable de les imprimer avec les informations des joueurs au préalable.
- Un match ne peut débuter que lorsque les deux feuilles de match sont remises à l'arbitre.
- Les feuilles de match doivent être remises à l'arbitre de la rencontre à 14H00. Le match débute à 14H15.
- En cas de retard d'une équipe, les pendules sont avancées du temps égal au moment où est donnée la feuille de match par rapport à 14H00. Exemple : une feuille de match remise à 14H35 à l'arbitre entraine l'avancée de 35 minutes des pendules de **toute** l'équipe en retard.
- Les feuilles de match doivent être postées dés le lendemain de la rencontre au directeur de groupe par l'équipe qui possède les Blancs aux échiquiers impairs. En cas de litige par perte des feuilles de match, l'équipe responsable de l'envoi est pénalisée.
- Les équipes doivent saisir le résultat complet de leur match sur le site fédéral dés le soir de la rencontre. Si possible, les feuilles de match sont numérisées et envoyées au directeur de groupe en même temps.

III. Nouvelles règles

- Les règles de la Fédération Internationale Des Echecs et de la Fédération Française des Echecs en vigueur à la date des matches sont applicables à toutes les parties. Les parties effectivement jouées, même si un forfait administratif est prononcé ultérieurement, sont comptabilisées pour le classement Elo.
- En N4, R1 et R2, les parties sont jouées à la cadence Fischer de 40 coups en 1h30, puis 30 minutes pour terminer la partie, avec adjonction de 30 secondes par coup durant toute la partie.
- Lors d'une rencontre, les téléphones portables doivent être éteints. En cas de sonnerie même en mode vibreur, la partie est perdue pour son propriétaire. L'arbitre de la rencontre a l'obligation de faire respecter ce point du règlement.
- A partir de la saison prochaine (2010-2011), la constitution des groupes changent: le TOP 16 devient TOP 12, la N1 passe de 2 à 3 groupes de 12 équipes, la N2 passe de 4 à 6 groupes de 12 équipes, la N3 passe de 16 groupes de 10 équipes à 18 groupes de 12 équipes et la N4 passe de 48 à 54 groupes de 8 ou 10 équipes.

- Uniquement pour la saison 2009-2010, les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque groupe de NIV accèdent à la division supérieure.
- Les Clubs possédant une ou plusieurs équipes en Championnat de France des Clubs de Nationale 4 doivent comporter parmi leurs membres au moins un arbitre fédéral 1, 2, 3, 4, stagiaire ou candidat. Le non-respect de cette disposition au 30 avril de la saison en cours entraînera la relégation des équipes du Club concerné en division inférieure pour la saison suivante. Cette rétrogradation se cumulera avec une rétrogradation sportive le cas échéant.

Pensez à relire les circulaires de rentrée des années précédentes, dans la rubrique règlements, que vous trouverez sur le site de la Ligue.

Bonne saison échiquéenne.

Denis SELLAM Directeur Technique de la Ligue